

Sir CHARLES TUPPER: Je crois que l'honorable député de Shelburne se trompe lorsqu'il dit que, dans un exposé financier à cette Chambre, j'ai laissé entendre qu'il y aurait un crédit in-éré pour cette ligne à cette session. Je n'ai jamais eu l'intention de faire une telle déclaration. J'ai expliqué, il y a un an, que le gouvernement désirait beaucoup l'établissement d'une ligne de vapeurs avec les Indes Occidentales. J'ai expliqué qu'il y avait deux ou trois obstacles à surmonter. L'un d'eux était que nous nous propositions, durant la vacance, d'entrer en pourparlers avec le gouvernement espagnol au sujet d'un traité de commerce entre Cuba et Porto Rico et le Canada, et que nous croyions qu'il n'était pas habile d'agir, avant les négociations, en établissant une ligne de steamers qui devait nous servir d'un puissant argument dans ces négociations. A mon retour à Londres, je reçus la visite du ministre espagnol, qui m'avait d'abord écrit et me fit ensuite demander une entrevue. J'eus une longue conférence avec lui sur ce sujet. Il laissa entendre que le gouvernement de Madrid était tout disposé à entamer des négociations tendant à l'extension de ses relations commerciales avec le Canada. Je lui répondis que nous ne nous propositions pas de prolonger les négociations, parce que son gouvernement avait prolongé la durée du *modus vivendi* avec les Etats-Unis, de manière à me laisser supposer que l'Espagne entendait reprendre les négociations avec les Etats-Unis. Si un traité aussi étendu que celui que l'Espagne avait négocié avec les Etats-Unis venait à être conclu, les arrangements que le Canada proposait à l'Espagne deviendraient complètement inutiles. Je lui proposai donc de laisser les choses en suspens jusqu'à ce que l'affaire fût terminée avec les Etats-Unis. Je crois que tout sera terminé au 1er juillet, que le *modus vivendi* avec les Etats-Unis aura pris fin, et que nous serons alors en état de rouvrir les négociations avec la perspective de faire des arrangements qui seront d'un grand avantage pour le Canada, par suite de l'extension de notre commerce avec Cuba et Porto Rico. Je n'ai pas cru sage d'interrompre cette ligne de vapeurs à laquelle nous savons que l'Espagne attachait une grande importance, avant que les négociations eussent été reprises. Je puis dire à l'honorable député que le gouvernement a reçu une députation nombreuse de la ville de Saint-Jean, envers laquelle, j'en ai peur, l'honorable député d'Halifax a manqué de courtoisie en prétendant que toute nombreuse, influente et intelligente qu'elle fût, elle n'était qu'une députation de parti. Je prétends que cette députation représentait, non pas le parti conservateur, mais tous les partis politiques de Saint-Jean; que cette députation, qui est venue demander au gouvernement d'établir une ligne de steamers entre Saint-Jean et les Indes Occidentales, n'était pas une députation de parti, mais qu'elle représentait le sentiment de la classe commerciale de Saint-Jean dans les deux partis.

Je puis assurer à l'honorable député qu'on a fait le plus grand cas de ses recommandations. Il lui fut répondu qu'à sa demande un délégué avait été envoyé à la République Argentine et au Brésil; qu'il y recueillerait des renseignements plus complets; que le gouvernement attachait une grande importance à ce projet; et que, comme Halifax et Saint-Jean avaient ensemble demandé au gouvernement d'établir cette ligne de communication entre ces deux villes et différentes parties des Indes Occidentales, et peut-être même avec les Antilles espagnoles, le gouvernement accorderait à cette question sa plus minutieuse attention pendant la vacance, et serait en état à la prochaine session, de pourvoir à ce service. Nous reconnaissons la grande importance qu'il y a de prendre des moyens—les mêmes que les Etats-Unis ont pris—par l'établissement de lignes de steamers, de développer notre commerce avec les Antilles espagnoles et les Antilles anglaises et avec les pays du sud. Maintenant supposons qu'on ne touche pas à ce crédit, supposons que le gouvernement belge ne contribue pas une somme suffisante, nous ne pourrions toucher à un sou de ce crédit pour un

M. JONES (Halifax)

service tout à fait différent. Il faut que l'argent soit voté pour ce service. J'admets avec l'honorable député de Muskoka (M. O'Brien) que le service que nous sommes à discuter est d'une beaucoup plus grande importance que le service continental sur lequel on a attiré l'attention. Il se peut que ce crédit ne soit pas employé, et il est douteux qu'il le soit, avec les conditions rigoureuses qui y sont attachées, car les personnes qui nous ont fait des ouvertures au nom du gouvernement belge ont demandé qu'il soit permis aux navires de faire escale, au moins en hiver, à un port américain, de même qu'à un port canadien. Elles ont été informées que le gouvernement belge doit accorder une subvention égale à celle que nous votons, que le voyage doit être un voyage direct, sans arrêt à aucune place entre le continent et le Canada, et que les ports, en été comme en hiver, seront des *termini*. Dans ces conditions il est assez improbable que le crédit soit employé, mais, à tout événement j'espère qu'à la prochaine session le gouvernement sera en situation de pourvoir à une ligne qui, j'en suis certain, ne bénéficiera pas seulement à Halifax et à Saint-Jean, mais à tout le Canada.

Service à la vapeur entre les Etats-Unis et Victoria, C.-B.
Communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Guysboro', Port-Hood et Mabou, et à tels autres endroits qui pourront être convenus dans les limites qui précèdent, touchant tous les jours à Port-Mulgrave, et aussi pour pourvoir à la continuation du service d'hiver à Port-Mulgrave et Canso 5,000

M. MITCHELL: Je vois que le gouvernement a laissé en blanc le service à la vapeur entre les Etats-Unis et Victoria, C. B., n'y a-t-il plus de subvention pour ce service.

Sir CHARLES TUPPER: Non.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je me contenterai de déclarer qu'on concourra nous aurons quelque chose à dire à ce sujet; nous discuterons cette question comme si nous étions en comité.

RÉSERVE DE CAUGHNAWAGA.

M. DOYON: Dans quel but le gouvernement a-t-il fait arpenter la réserve de Caughnawaga, dans le comté de Laprairie?

Quand se propose-t-il de mettre à exécution ses projets au sujet de cette réserve? Et est-ce son intention de déposer devant cette Chambre le rapport des opérations de M. McLeod Walbank comme arpenteur à Caughnawaga?

Sir JOHN A. MACDONALD: L'arpentage de la réserve de Caughnawaga a été ordonné dans l'intérêt des Sauvages qui l'occupent, afin qu'on pût faire un juste partage des terres qui la compose, parmi les membres de la tribu. On a consigné divers lots aux Sauvages qui ont droit à des terres sur cette réserve, et dès que les rapports complets de l'arpentage auront été reçus, des billets de locations seront émis. Je ne vois pas qu'il y ait d'objection à soumettre au parlement le rapport des opérations de l'arpenteur, dès que ce rapport aura été reçu.

M. DOYON: Est-ce l'intention du gouvernement de permettre aux habitants de la réserve de Caughnawaga de faire une élection de chefs ou de conseillers, aux termes de l'Acte d'avancement des Sauvages? Si oui, quand se propose-t-il de leur donner cette permission?

Sir JOHN A. MACDONALD: Un certain nombre de Sauvages de Caughnawaga ont demandé au gouvernement la permission d'élire des conseillers en vertu des dispositions de l'Acte concernant l'avancement des Sauvages. Et le gouvernement étudie en ce moment la question de savoir à quelle date telle élection devra avoir lieu.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que la Chambre s'ajourne jusqu'à dix heures, demain matin.

La motion est adoptée, et la Chambre s'ajourne à 1.35 a. m. (mardi.)